



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Tricastin-La-ventilation-d-un-batiment-nucleaire-laissee-a-moitie-fermee-plus-d-un-mois>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Tricastin : La ventilation d'un bâtiment nucléaire laissée à moitié fermée plus d'un mois**

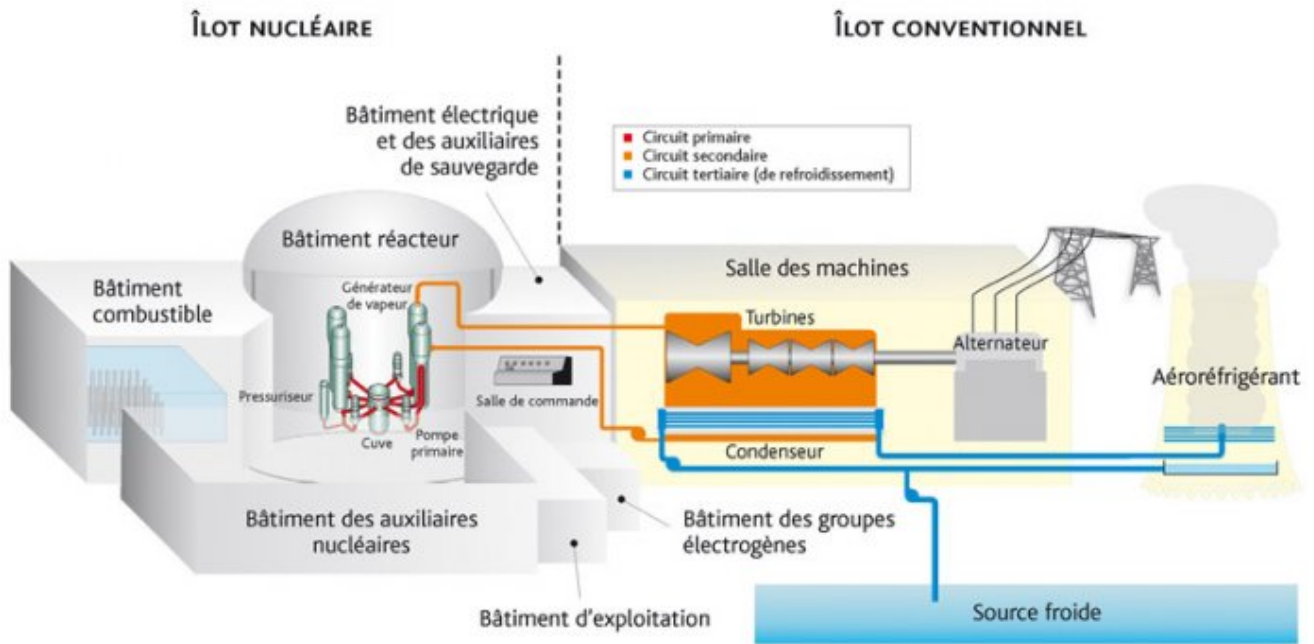
29 avril 2020

France : Tricastin : La ventilation d'un bâtiment nucléaire laissée à moitié fermée plus d'un mois

Un petit oubli après une intervention de maintenance lors de l'arrêt du réacteur 2 de la centrale du Tricastin (Drôme). La ventilation du bâtiment du réacteur 2 n'a pas été réouverte correctement. Conséquences : le débit de l'air était diminué de plus de la moitié et le système de filtration d'iode était hors-service. Des conséquences qui ont un fort impact sur la qualité de l'air que respire les travailleurs et sur le confinement des matières radioactives dans le bâtiment.

L'exploitant a mis plus d'un mois à détecter le problème qui a été causé par une intervention de maintenance faite le 14 mars 2020. EDF ne s'en est pas non plus rendu compte malgré un essai de bon fonctionnement réalisé le 21 avril, alors même que des alarmes ont retenti lors de la mise en service de la ventilation. Il a fallu qu'un autre essai, réalisé le lendemain, sur la seconde voie du circuit de ventilation, tourne lui aussi mal pour que le problème soit enfin détecté par EDF. Le réacteur 2 de la centrale du Tricastin était sur le point de redémarrer après plusieurs semaines de travaux de maintenance.

Le bâtiment des auxiliaires nucléaires (BAN) abrite différents systèmes et circuits nécessaires au fonctionnement du réacteur. Il est situé dans l'îlot nucléaire (cf. schéma ci-dessous). De ce fait, il est équipé d'un **système de ventilation qui assure le confinement** de la radioactivité par la filtration et le **contrôle permanent de l'air avant son rejet à l'extérieur** par une cheminée. Il permet également de **maintenir une qualité d'air satisfaisante à l'intérieur des locaux**.



Un débit d'air passé de 12.000 m³/h à 5040 m³/h en pleine zone nucléaire, une situation qui a perduré du 14 mars au 12 avril 2020... L'exploitant de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme) a déclaré l'évènement comme significatif pour la sûreté le 28 avril 2020. **Un nouvel incident qui donne matière à douter sérieusement de la surveillance par EDF de ses installations, de qualité des interventions de maintenance et du contrôle qui est effectué après pour vérifier que tout est conforme. Laxisme et manque de rigueur, avec des conséquences sur la sûreté de l'installation et les travailleurs.**

Ce que dit EDF :

Unité de production N°2 : détection tardive de l'ouverture incomplète d'une vanne sur l'un des circuits de ventilation du bâtiment des auxiliaires nucléaires (BAN).

Le 29/04/2020

L'unité de production N°2 est en arrêt programmé pour le renouvellement de son combustible.

Au cours de cet arrêt, **le 14 mars** dernier, les exploitants procèdent au changement d'un filtre sur l'un des circuits de ventilation du bâtiment des auxiliaires nucléaires (BAN). Pour réaliser l'opération ils ferment la vanne qui alimente en air le circuit de ventilation. **Le filtre est changé, requalifié et le débit d'air est remis en service.**

Le 21 avril, au cours d'essais périodiques réalisés pour le redémarrage de l'unité de production, les exploitants constatent que **le débit d'air sur cette ventilation est de 5040 m³/h au lieu des 12.000m³/h attendus**. Un **défait de positionnement de la vanne** d'ouverture et de fermeture du circuit est à l'origine de cet évènement. Le réglage de la vanne est immédiatement corrigé pour remettre le circuit en conformité.

Cet évènement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations et sur l'environnement.

La Direction de la centrale du Tricastin a déclaré cet évènement significatif de sûreté le 28 avril 2020 auprès de l'autorité de sûreté nucléaire au niveau 1 de l'échelle INES, en raison de la détection tardive de l'ouverture incomplète de la vanne.

Ce que dit l'ASN :

Détection tardive de l'indisponibilité du système d'extraction d'iode d'un circuit de ventilation

Publié le 20/05/2020

Centrale nucléaire du Tricastin - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 28 avril 2020, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté concernant la détection tardive de l'indisponibilité du système d'extraction d'iode du circuit de ventilation DVW du réacteur 2 de la centrale nucléaire du Tricastin.

Le circuit de ventilation DVW assure l'extraction de l'air des traversées entre le bâtiment réacteur et les bâtiments périphériques. Il contribue au **confinement des substances radioactives**, notamment en cas d'accident, en assurant la filtration de l'air sur des pièges à iode.

Le système d'extraction d'iode du circuit de ventilation DVW est équipé de deux voies qui assurent de façon redondante la même fonction.

Le 22 avril 2020, un essai périodique est réalisé sur la voie B du circuit DVW dans le cadre du redémarrage du réacteur 2 à l'issue de son arrêt pour maintenance et renouvellement partiel du combustible. **Au cours de cet essai, les alarmes relatives à un débit d'air insuffisant extrait sur le système d'extraction d'iode du circuit de ventilation DVW sont apparues lors de la mise en service du ventilateur.** Après analyse, l'exploitant a considéré que **le système d'extraction d'iode du circuit de ventilation DVW était indisponible.**

Les investigations réalisées ont mis en évidence qu'un registre, situé en amont du ventilateur, sur une gaine de ventilation commune aux deux voies, n'était pas suffisamment ouvert. La dernière manœuvre de ce registre avait été réalisée le 14 mars 2020 lors de l'arrêt du réacteur 2. De plus, cette indisponibilité n'avait pas été détectée lors de la réalisation d'un essai périodique sur la voie A le 21 avril 2020 malgré l'apparition des mêmes alarmes lors de la mise en service du ventilateur de la voie A du circuit DVW.

Le registre a été repositionné et le système testé à nouveau, avec un débit d'air conforme aux critères prévus.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les personnes et l'environnement. Toutefois, compte tenu de la détection tardive de l'indisponibilité d'un système de ventilation requis par les spécifications techniques d'exploitation, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.